

LE NOUVEL ESPACE RURAL FRANÇAIS

Délégation à l'aménagement et au développement durable du territoire

Rapport n° 468 de

M. Jean François-Poncet, président, sénateur du Lot-et-Garonne,
et M. Claude Belot, vice-président, sénateur de Charente-Maritime

► La dynamique démographique de l'espace rural

■ Depuis 1975, la France connaît une dynamique démographique de retour vers la ruralité. Qui plus est, cette évolution s'accélère : la population des communes de moins de 2.000 habitants a progressé en moyenne de 1,3 % par an entre 1999 et 2006 contre 0,5 % entre 1990 et 1999. **Ainsi la population rurale augmente aujourd'hui trois fois plus vite que celle des zones urbaines.**

■ Ce mouvement concerne tous les types d'espaces ruraux (cf. carte) mais aussi la quasi-totalité des régions. La « diagonale aride » est en voie de résorption puisque seuls cinq départements ruraux, du nord-est et du centre, perdent des habitants alors qu'ils étaient encore trente il y a dix ans.

La diversité de l'espace rural



• Une nouvelle société rurale

■ Au-delà des chiffres, le renouveau démographique se traduit par des transformations profondes qui aboutissent à l'émergence **d'une nouvelle société rurale**, très différente de la société paysanne car moins coupée de la vie urbaine, plus ouverte sur l'extérieur et particulièrement accueillante.

■ Et pour cause, l'augmentation de la population rurale n'est pas le fait d'un solde naturel positif mais résulte de **l'arrivée de nouveaux habitants** originaires de la ville, au sein desquels plusieurs profils ont pu être identifiés tels que les jeunes familles, les retraités ou encore la nouvelle génération d'entrepreneurs ruraux.

Les attentes et les modes d'intégration de ces populations sont bien sûr différents, mais elles ont toutes en commun d'accompagner la transformation du regard que l'ensemble de la société porte sur la ruralité. Autrefois essentiellement assimilé à un lieu de villégiature, le monde rural est désormais perçu comme attractif et comme un moyen de mener une vie active plus équilibrée et plus épanouissante.

► Une dynamique économique à exploiter

• **Les services et infrastructures collectifs sont facteurs d'attractivité de l'espace rural**

■ Si le constat d'une **accessibilité croissante des services publics dans l'espace rural** peut être dressé, **il ne peut être généralisé à l'ensemble des services**, notamment à La Poste et aux services de santé.

Source : B.H. Nicot, SIRIUS (Université de Paris XII).

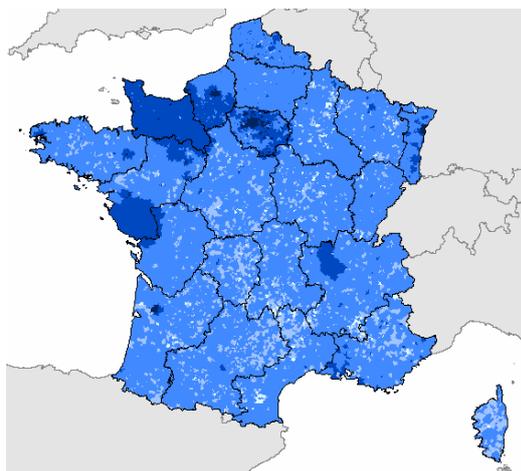
■ Les améliorations ont notamment concerné le **réseau ferroviaire à grande vitesse** (plus de 1.500 km de lignes étant en service en 2006 alors qu'aucune n'existait en 1980) et le **réseau autoroutier**, dont le développement a permis le désenclavement de nombreuses régions, en particulier du Massif central, aujourd'hui desservi par 3 autoroutes.



Joseph-Reinette Daniel – SG/DICOM/DSC

■ La **diffusion rapide des technologies de l'information et de la communication** est également facteur d'accessibilité et d'attractivité pour l'espace rural. A titre d'exemple, le pourcentage de la population française se situant en « zone blanche », où aucun accès à l'internet haut débit n'est offert, est passé de 10 % en 2005 à 2 % aujourd'hui.

Disponibilité territoriale des technologies de haut débit



Technologies Disponibles

- Aucune technologie disponible
- une technologie disponible partiellement
- Une technologie disponible
- Deux technologies disponibles
- Trois technologies et plus disponibles

Source : *délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT)*

■ Enfin, en matière d'éducation, le **développement des regroupements pédagogiques intercommunaux**, au nombre de 5.300 en 2007, a également permis de préserver les services publics fondamentaux dans l'espace rural.

Cette meilleure accessibilité des services publics dans l'espace rural est **facteur d'attraction de la population, ce qui produit d'importantes retombées économiques.**

• Les services induits par l'augmentation de la demande locale : l'économie résidentielle

■ L'économie résidentielle peut être définie comme l'ensemble des **activités majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire**. L'économie résidentielle, quant à elle, prend également en compte la satisfaction des besoins des populations qui ne font que transiter sur un territoire, notamment les touristes.

■ **Grâce aux transferts de revenus qu'elle implique**, la présence de nouveaux résidents dans l'espace rural favorise le développement de nouvelles activités économiques, notamment des services à la personne. Or, **le « boom » des services à la personne est tel que le nombre de salariés de ce secteur a presque doublé entre 1994 et 2004** et s'élève aujourd'hui à plus de 1,3 million de personnes.

■ L'économie résidentielle est majoritairement créatrice d'emplois à domicile, peu qualifiés. Toutefois, l'assistance aux personnes âgées, le soutien scolaire et la professionnalisation des services à la personne contribuent au **développement de nouveaux emplois qualifiés.**

■ Ce dynamisme profite particulièrement à l'espace rural du fait des **phénomènes croissants de dissociation entre les lieux de résidence et de travail** et d'installation des retraités, mais aussi des jeunes ménages, à l'écart des grands pôles urbains.

■ Ainsi, le poids de l'économie résidentielle dans l'espace rural est supérieur à celui de l'économie dite « productive ». Or, **les bassins de vie à dominante résidentielle ont connu une croissance économique proche de 7 % par an** en moyenne entre 1990 et 1999.

• La diversification de l'économie productive

■ Utilisant plus de la moitié du territoire national et présentant un intérêt stratégique et économique fondamental pour notre pays,

l'agriculture demeure une activité structurante de l'espace rural. Confronté cependant à une réduction et à un vieillissement de ses effectifs, ainsi qu'à un démantèlement progressif des politiques de soutien public, le monde paysan a dû évoluer de façon inédite au cours du dernier demi-siècle. Ses mutations lui ont permis de réaliser des gains de productivité sans précédent et d'être en mesure de saisir les opportunités que seront demain les défis alimentaires, environnementaux, énergétiques et territoriaux.



Joseph-Reinette Daniel – SG/DICOM/DSC

■ Parallèlement à une agriculture durable, s'est développée une **industrie présentant des traits spécifiques**, comme la spécialisation dans les secteurs agroalimentaires, des biens intermédiaires et de la construction, ou encore une durabilité plus grande qu'en zone urbaine. Les facteurs favorables à son développement, qu'ils soient matériels, humains ou managériaux, devraient conforter ce secteur traditionnellement très présent en milieu rural.

■ Encore polarisée sur la demande locale et ses aspects résidentiels et présentsiels, **l'activité de service marchand reste à développer** dans les territoires ruraux, du moins dans sa fonction de support à l'industrie. Un nouveau tertiaire producteur de biens immatériels destinés à des marchés toujours plus vastes et à des clientèles de plus en plus éloignées semble aujourd'hui en émergence. Ce tertiaire « inducteur » est appelé à jouer un rôle d'entraînement.

S'inscrivant pleinement dans cette perspective, **le secteur du tourisme occupe une place essentielle** dans l'économie des territoires ruraux. Avec une fréquentation en hausse de 5 % annuelle au cours de la dernière décennie, le tourisme rural a su, grâce au soutien des acteurs locaux et de dispositifs incitatifs, s'adapter à une demande de plus en plus exigeante en

termes de qualité de prestations, d'hébergement et d'animation, et conserve un important potentiel de croissance.

■ **De nouvelles activités productives émergent aujourd'hui dans l'espace rural.** A cet égard, le secteur plus spécifique de **l'agritourisme**, en relation avec l'exploitation agricole et ses activités, paraît très prometteur, dès lors que ses acteurs se seront mobilisés pour coordonner leur action et procéder aux investissements nécessaires. Avec le tourisme agraire, les **énergies vertes** –biomasse, géothermie, utilisation des déchets, énergie solaire, installation de réseau de chaleur...– et le **télétravail** sont particulièrement illustratifs de ces nouvelles activités économiques ancrées dans le milieu rural et de nature à le dynamiser.

Pléthoriques mais sous-exploitées, les énergies vertes sont aujourd'hui bien maîtrisées techniquement, économiquement compétitives, respectueuses de l'environnement et riches en emplois potentiels. Quant au travail à distance, facilité par le déploiement des moyens de communication les plus modernes et une demande de souplesse accrue dans l'organisation du travail, il se développe, lentement mais sûrement, à travers le projet « télécentres » que vos rapporteurs avaient initié il y a cinq ans.



Joseph-Reinette Daniel – SG/DICOM/DSC

• **Des atouts pour le développement durable**

■ L'ensemble de ces activités économiques s'inscrit aujourd'hui pleinement dans le **cadre d'un développement durable** dont les contours sont définis tant par les évolutions naturelles –réchauffement climatique, réduction des précipitations...– qu'humaines –pression foncière croissante, rejets liés aux activités industrielles ou de transport...– et réglementaires –principe d'écoconditionnalité de la PAC, régime des

sites Natura 2000, prescriptions découlant du « Grenelle de l'environnement »...—.

■ Or, **l'espace rural est parfaitement en mesure de répondre à ces exigences nouvelles**, à travers un habitat écovertueux, une valorisation des énergies propres, une agriculture responsable et une adaptation des moyens de transport et des formes de travail.

► **Conforter la mobilisation des pouvoirs publics à tous les niveaux**

La dynamique démographique et économique a été accompagnée, voire précédée, par une **forte mobilisation de l'ensemble des responsables publics** :

■ les **communes**, qui jouent un rôle essentiel, d'une part, de régulateur et de prescripteur en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, d'autre part de maintien du service postal par des partenariats avec La Poste ;

■ les **territoires de projets** : les pays, les parcs naturels régionaux et les établissements publics de coopération intercommunale. Parmi les nombreuses actions susceptibles d'être menées dans le cadre intercommunal afin de favoriser le développement des territoires ruraux, citons les **regroupements pédagogiques intercommunaux** qui apportent une réponse aux besoins des familles qui résident dans des zones rurales où le nombre d'élèves est trop faible pour justifier l'installation ou le maintien d'une école et **les relais services publics**, qui jouent le rôle de « guichets uniques de proximité en milieu rural » ;

■ les **départements**, acteurs majeurs pour le lancement et la réalisation de grands projets, tels que les réseaux de couverture numérique du territoire et les sites touristiques, mais aussi pour le soutien à l'ensemble des projets : subventions, aide au montage de dossiers, diffusion des bonnes pratiques... ;

■ les **régions**, compétentes en matière de développement économique et de formation professionnelle ;

■ **l'Etat**, garant de la solidarité nationale en faveur des territoires ruraux, qui mène une **action redistributive**, à travers :

- la politique de soutien mise en place par la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux,

- la politique d'aide aux territoires les plus fragiles, dits « zones de revitalisation rurale » (ZRR),

- les pôles d'excellence rurale (PER), pendant des pôles de compétitivité dans les espaces ruraux, qui ont rencontré un vif succès puisque 379 PER ont été labellisés au terme de l'appel à projets lancé fin 2005,

- la mobilisation du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), outil de développement des entreprises de proximité du secteur du commerce, de l'artisanat et des services.

■ **l'Union européenne**, à travers deux politiques communautaires comportant des mesures de soutien aux espaces ruraux : la politique de **développement rural** proprement dite et la politique de **cohésion économique et sociale**. Ne profitant que très accessoirement aux espaces ruraux, elles appellent aujourd'hui une **véritable politique dédiée**.

LES DIX RECOMMANDATIONS DE VOS RAPPORTEURS

A) Répondre au défi de la fracture territoriale

- Créer des territoires de projet atteignant une certaine taille critique.
- Développer les énergies vertes.
- Encourager le télétravail.
- Envisager le renouvellement de l'expérience des pôles d'excellence rurale.
- Elargir l'assiette du FISAC.
- Maintenir les ZRR.
- Engager une politique ambitieuse de péréquation financière.
- Mettre en place une véritable politique européenne d'aide au développement rural.

B) Répondre au défi de la fracture numérique
Compte tenu du rôle structurant joué par les nouvelles technologies en milieu rural, un objectif doit être atteint en 2012 : le haut débit, la téléphonie mobile et la TNT pour tous.

C) Répondre au défi de l'offre de soins en développant les maisons de santé pluridisciplinaires.

Le présent document et le rapport complet seront disponibles sur Internet :

<http://www.senat.fr/noticerap/2007/r07-468-notice.html>

Le rapport peut également être commandé auprès de l'Espace Librairie du Sénat :

Tél. 01.42.34.21.21 - Courriel : espace-librairie@senat.fr - Adresse : 20, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06